

## Bonjour. Je bien cet fois afin d avoir une reponce à ma questio

## Par Jeremy lebas, le 13/01/2018 à 14:28

Bonjours à tous. Je vien ver vous afin d avoir une reponce à une question. Je me suis fait contrôler ce dimanche en état d alcoolémie. J ai été emmené au poste de police pour effectuer un dépistage par ethylometre sans meme avoir subie un contrôle par éthylotest. J aurais aimer savoir du celà était normale et légal. En l attente de votre réponse. Merci

## Par LESEMAPHORE, le 13/01/2018 à 15:38

Bonjour

Oui légal ,comme vous dites .

Vous étiez présumé conduire en état d'ivresse , le dépistage n'est pas nécessaire , direct la vérification .

L234-6 du CR

Vous voila rassuré.